

## Jean-Baptiste André Godin aux députés ouvriers, 31 janvier 1887

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (317r, 318r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin aux députés ouvriers, 31 janvier 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52264>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[31 janvier 1887](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

Destinataire[Inconnu](#)

Lieu de destinationInconnu

## Description

Résumé Sur une pétition en faveur d'un minimum salarial. Godin informe son correspondant qu'il lui a envoyé un numéro du journal *Le Devoir* contenant un projet de pétition destiné à remédier aux abus de la concurrence entre chefs d'industrie ; il lui demande de recommander la pétition auprès de ses collègues.

Notes Destinataire : « Députés ouvriers » selon l'index du registre de correspondance ; il s'agit d'une lettre circulaire adressée à certains députés de la Chambre des députés.

## Mots-clés

[Articles de périodiques, Pétitions](#)

Personnes citées [Assemblée nationale \(France\)](#)

Œuvres citées « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail et de l'industrie », *Le Devoir*, t. 11, n° 437, 23 janvier 1887, p. 50-55. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.11/53/100/838/0/0>, consulté le 24 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère 31 janvier 1867

317

Monsieur le Député,

J'ai eu l'honneur de vous faire adresser un numéro du Dévoir contenant un projet de pétition qui se signe en ce moment. Je viens vous prier de vouloir bien accorder votre attention à cette pétition et la recommander à l'examen de vos collègues.

Elle taurera, selon moi, un point important des mesures à prendre pour remédier aux graves abus auxquels donne lieu, actuellement, la concurrence entre chefs d'industrie.

Je serais personnellement satisfait de connaître votre opinion sur cette pétition, et de savoir quelles seraient, selon vous, les mesures que nous devrions prendre pour lui ménager un accueil favorable à la Chambre?

Car, nous aurons bientôt à demander  
aux Députés qui auront porté intérêt  
à la question, de bien vouloir produire  
notre pétition à la Chambre.

Veuillez agréer, Monsieur le  
Député, l'assurance de ma parfaite  
considération